



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 7 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 25

N° DEL-2024-2-16

SEANCE DU 13 MARS 2024

**Nature de l'acte :
Fonction publique –
Autres catégories de
personnels**

Présents : Mme BÉNIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Adjoint ;

**OBJET :
Recrutement de
vacataires placiers pour le
marché dominical de
Thoiry**

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme PIETRZYK, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. BURLET, M. DE MARTEL, Mme VELASQUEZ, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusé :

M. LAVOUE, Adjoint, a donné pouvoir à Mme JONES.
M. JOURDA, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.
Mme LESQUERRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.
Mme DUMOLLARD, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. DESSAGNE
Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. GUIOTON.

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Absents :

M. CARRY, Adjoint au Maire.
M. DE VARREUX, Conseiller Municipal.
Mme BEN YOUSSEF TAKATART, Conseillère Municipale.
M. ORSET, Conseiller Municipal

Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

EXPOSE

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20240313-DEL-2024-2-16-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits inscrits au budget,

Madame le Maire informe à l'assemblée que pour assurer le bon déroulement du marché dominical, il est envisagé, en tant que de besoin, de faire appel à des vacataires placiers pour assurer certaines de ces activités.

Madame le Maire propose à l'assemblée de fixer les tarifs des vacations ainsi que les missions de la manière suivante :

- **Conditions d'exercice de la fonction :**

Le vacataire placier doit être à jour de ses obligations fiscales auprès de la DGFIP pour exercer la mission de vacataire placier

- **Horaires et cycles de travail :**

Le vacataire placier travaillera à raison d'un dimanche toutes les trois semaines de 6 heures à 14 heures au sein du marché dominical de THOIRY pour remplir les missions d'agent placier.

- **Missions :**

Le vacataire aura comme missions :

- la fermeture à la circulation des accès au marché,
- l'accueil et le placement des commerçants,
- l'encaissement des droits de place,
- l'application du règlement des marchés,
- le dialogue avec les commerçants et la régulation des éventuelles tensions,
- la clôture du marché (vérification des places propres sur la base du zéro déchet, ainsi que la circulation des véhicules des commerçants)

- **Tarif**

Le vacataire percevra 200€ bruts pour chaque dimanche travaillé.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter les dispositions de la présente délibération pour la mise en place de vacations pour le marché dominical.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'embauche d'agent vacataire pour le marché dominical de Thoiry.

3

FAIT A THOIRY,
LE 13 MARS 2024

LE MAIRE,
Muriel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 15/03/2024
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse
Et publication ou notification le 15/03/2024

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE THOIRY' at the top and '1994' at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20240313-DEL-2024-2-16-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024